

levier d'insertion pour les jeunes toxicos

Publié le 15/06/2017 • Par Pascal Weil • dans : [France](#), [Innovations et Territoires](#), [Retour sur expérience prévention-sécurité](#)



Phovoir

Le « travail alternatif payé à la journée » (Tapaj) se développe progressivement pour répondre à l'errance de **jeunes âgés de 18 à 25 ans recourant à la mendicité pour vivre**. Ce dispositif vise principalement des usagers de drogues ne fréquentant pas les structures de soins et de réduction des risques existantes, en vue d'une prise de conscience. Il s'appuie sur des travaux de chantier proposés par des municipalités et des entreprises.

Chiffres-clés

- 400 jeunes errants concernés par des conduites addictives ont effectué environ 10 000 heures de travail en 2016 sur les dix premiers sites où le dispositif a été mis en place.
- Plus d'une dizaine d'autres devraient prochainement le déployer.

« Le travail alternatif payé à la journée [Tapaj] permet à ceux qui mendient dans la rue de se relever et de reprendre en main le cours de leur vie », indique Guy Hengen, directeur adjoint du développement social urbain de la ville de Bordeaux (246 600 hab.), qui a instauré le Tapaj dans sa ville en 2012.

Ce dispositif propose à de jeunes toxicomanes âgés de 18 à 25 ans en errance et en grande précarité, à l'origine de nuisances dans l'espace public, d'exercer une activité professionnelle ne nécessitant pas de qualification. Des missions de nettoyage et de désherbage leur ont d'abord été confiées par les services municipaux, puis des entreprises ont été sollicitées. « La municipalité a montré l'exemple afin que les partenaires privés s'impliquent », explique Guy Hengen. « C'est une véritable plus-value pour ces jeunes qui ressentent la satisfaction du devoir accompli et la reconnaissance des riverains dont le regard a changé à leur égard », poursuit-il.

Après quatre ans de mise en œuvre, le procédé a fait ses preuves. En 2016, il a donné lieu à 45 % de sorties positives vers un emploi classique et à 55 % d'orientations vers le soin. L'action, née au Québec dans les années 2000, a été repérée comme innovante par la Mildeca (mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives) fin 2014 et inscrite dans le plan gouvernemental (2013–2017) de lutte contre les drogues et les conduites addictives, point de départ de son déploiement national.

Alternative à la mendicité

« Le Tapaj existe aujourd'hui dans treize villes. Il remet les jeunes en activité. Avec cet outil, nous leur ouvrons une porte vers le soin », ajoute Jean-Hugues Morales, délégué général de « Tapaj » France, qui porte le dispositif à l'échelle nationale depuis juin 2016. Concrètement, le programme permet aux personnes de travailler quatre heures autant de fois qu'elles le souhaitent sur des chantiers et d'être rémunérées 10 euros de l'heure. Un chèque leur est remis à la fin de leur labour par une association intermédiaire, qui fait office d'employeur. Il est échangeable en espèces le jour même dans un bureau de poste.

Alternative à la mendicité, cette mesure utilise le travail comme levier de remobilisation. « L'objectif premier est de permettre aux personnes d'engager une démarche de soins et de réduction des risques, plus que de trouver un emploi », insiste Lionel Diény, directeur adjoint du pôle « addiction » au centre « Les Wads » – CMSEA de Metz, l'un des premiers sites à avoir déployé le dispositif en 2014 en proposant des travaux de réhabilitation de jardins ouvriers fournis par la ville.

« Les personnes sont en demande d'ouvrage. Celles qui décident de s'investir se rendent réellement sur les chantiers. Nous n'avons jamais eu à constater de défections », se félicite-t-il. Le bilan est d'ores et déjà positif, en particulier en termes d'accompagnement. Depuis son lancement, une centaine de jeunes – dont 32 en 2016 – ont travaillé l'équivalent de 435 heures. Un tiers d'entre eux a accédé à un logement, 70 % ont enclenché une démarche de réduction des risques et 30 % de soins.

Grandes sociétés partenaires

Pour que le Tapaj fonctionne, il faut des chantiers, rappellent tous les intervenants. « La période du bâton de pèlerin est derrière nous. De grandes sociétés sont devenues les fers de lance du programme, à la suite de l'effet starter des municipalités qui ont amorcé le mouvement », souligne Jean-Hugues Morales. Auchan, la SNCF, Orange, Vinci, Renault et Enedis ont ainsi confié des chantiers à des jeunes.

A la différence des autres villes, Marseille (858 100 hab.) a développé cet outil en 2015 pour des jeunes de ses quartiers Nord, proches du trafic et des réseaux de drogue. Dès le départ, elle a reçu le soutien financier de la Mildeca et de l'agence régionale de santé de Paca. Y trouvant une réponse à leurs besoins, les services « politique de la ville » se sont approprié le Tapaj et se sont largement impliqués financièrement. « Cette action pertinente pour les jeunes a pris la forme d'une opération urbaine de proximité. Une dynamique s'est installée avec les habitants et les acteurs sociaux des quartiers », précise Pascal Fraichard, directeur du groupe SOS solidarités des Bouches-du-Rhône. Sur l'année 2015, 3 000 heures de travail ont été réalisées par 36 jeunes.

« Aller vers les toxicomanes »

La ville de Saint-Etienne (170 800 hab.) est la dernière à avoir mis en place le dispositif. Les premiers chantiers ont débuté en avril pour quatre jeunes concernés par des conduites addictives. « Nous recherchons des outils qui potentialisent le travail que nous menons depuis une dizaine d'années "d'aller vers les toxicomanes", explique Stéphane Riou, directeur de l'association Rimbaud [dédiée à l'addictologie]. Pour démarrer, cette dernière a obtenu de l'Etat qu'un reliquat de 15 000 euros de crédit accordé pour une précédente opération menée pendant l'Euro 2016 soit consacré au Tapaj.

« Le dispositif ne signifie pas tu vas travailler et tout ira mieux. **L'idée est de tisser une relation humaine autour d'une occupation** qui débouche sur un temps de partage avec des professionnels. Il démontre que des publics étiquetés inutiles socialement, voire nuisibles, peuvent enclencher un processus de changement », conclut-il.



© fabien calcavechia

Didier Attali, manager « engagement sociétal » à la direction territoriale Paris est, SNCF

« Le dispositif Tapaj a été **mis en place à Paris en 2016**, après que nos collègues de Bordeaux nous l'ont proposé. Avec nos chantiers d'insertion, Il est la première pierre de notre édifice d'actions d'inclusion sociale des personnes

en difficulté et en errance dans les gares. Il s'inscrit pleinement dans la responsabilité sociétale de notre entreprise. L'intérêt est de contribuer à intégrer ces personnes dans le circuit du travail et à améliorer leur vie.

Durant trois mois, quatre heures par semaine, six jeunes reconnaissables à leurs gilets fluo ont nettoyé les abords et les parvis de la gare de l'Est. Grâce à l'encadrement de grande qualité du groupe SOS solidarités, ce public, plutôt considéré comme volatile, a été fidélisé sur ce chantier. **L'impact et la plus-value de leur intervention ont été mesurés auprès des usagers. La gare a été perçue comme plus agréable et accueillante après leur passage.** Ces jeunes sont allés au-delà de leur mission en se prenant au jeu de répondre aux demandes de renseignements des clients. L'action a été reconduite cette année. Au total, 364 heures auront été travaillées pour un budget de 9 100 euros. **Nous considérons ces personnes comme des professionnels.** C'est pourquoi nous leur avons proposé une séance ludique et interactive de présentation de nos métiers, dans une perspective éventuelle de recrutement. »